



Déclaration de la FNEC FP FO 76

CDEN 03.07.25

Ce CDEN se tient pendant que le génocide perpétré à Gaza par l'état d'Israël se poursuit sous nos yeux, que la guerre a éclaté au Moyen-Orient avec le conflit impliquant Israël, l'Iran et les Etats-Unis, que la guerre entre l'Ukraine et la Russie se prolonge.

Dans cette situation, la FNEC FP FO se félicite des manifestations massives, comme le 14 juin, partout en France, pour exiger le cessez-le feu immédiat et permanent en Palestine, la fin du blocus de l'aide humanitaire et l'arrêt des livraisons d'armes à Israël, sans faux-semblant. Elle soutient les dockers de Fos-sur-Mer qui, avec leur syndicat, ont bloqué des livraisons d'armes à destination d'Israël. Elle exige l'abandon des sanctions prises à l'encontre de l'enseignante de Sens, pour avoir accordé une minute de silence à ses élèves, en hommage des victimes palestiniennes.

Plus largement, la FNEC FP FO se tient aux cotés de tous ceux qui réclament la paix. Elle réaffirme que la place de nos syndicats est de mobiliser les travailleurs du monde entier pour mettre fin au génocide à Gaza et à l'escalade guerrière, partout dans le monde, dont les civils sont les premières victimes. Elle s'oppose à ceux qui préparent la guerre et légitiment la mise en place d'une économie de guerre dont les travailleurs en paient le prix.

C'est dans ce contexte que le gouvernement Macron, qui a acté, par 49.3, 40 milliards d'euro de coupes budgétaires, prévoit d'en réaliser 60 milliards supplémentaires l'an prochain, afin d'atteindre des dépenses militaires qui représentent 5 % du PIB. L'économie de guerre, qu'il revendique, vient ainsi justifier la poursuite de sa politique de remise en cause de nos conquêtes sociales et de destruction des Services Publics ; politique pourtant désavouée, il y a maintenant presque un an, dans les urnes et par trois fois.

Et alors que le conclave sur les retraites, dont FO se félicite d'être sortie, devait prendre fin le 17 juin, le Premier ministre Bayrou, fragilisé par le scandale Bétharram et qui ne tient que parce que ses alliés ont renoncé à le censurer, décide de le prolonger pour tenter de sauver, coûte que coûte, la réforme des Retraites Macron-Borne adoptée par 49.3 et rejetée massivement par les travailleurs. **Elle doit être abrogée !**

Dans l'Education nationale, le décès de l'AED en Haute-Marne, dans le cadre de ses fonctions après avoir été poignardée par un élève, est un drame qui nécessite autre chose que des discours et mesures opportunistes ignorant les besoins réels de la population. Pour la FNEC FP FO, la responsabilité de cette situation n'est pas tant à rechercher du côté d'une prétendue « violence endémique » de la jeunesse, mais plutôt de celui des contre-réformes successives, et des mesures d'austérité qui ont privé l'École des moyens nécessaires pour remplir ses missions. Force est de constater, qu'aujourd'hui, les écoles et les établissements manquent de personnels et la médecine scolaire est en voie d'extinction.

Dans ces conditions, pour protéger l'École publique, ses personnels et ses élèves, l'urgence ne peut être d'« engager la baisse du nombre de fonctionnaires » comme le préconise le ministre de l'Economie, Eric Lombard, afin de trouver « des fonds pour la Défense », mais au contraire de répondre sans attendre aux revendications et en premier lieu sur les postes.

Les personnels et les familles ont d'ailleurs décidé de défendre les moyens alloués à leurs écoles et leurs établissements. C'est le cas de l'école de Bardouville, dont la fermeture réduirait cette école primaire à deux classes avec un quintuple niveau du CP au CM2 à 25 élèves. Après l'opération école morte des familles le 6 juin, les personnels enseignants et communaux se sont mis en grève avec le soutien de la municipalité, pour dénoncer la fermeture de classe dans leur école. Il en est de même à l'école Molière d'Elbeuf, située en REP+, où une fermeture vient d'être annoncée pour la rentrée alors même que des enfants, en cours d'inscription en Toute Petite Section, sont orientés vers l'école Daudet à plus de 30min de trajet. Avec les dédoublements dans les classes de Grande Section, les effectifs atteignent les 30 élèves dans les autres classes dans un secteur déjà extrêmement défavorisé. La colère gronde aussi à l'école Maryse Bastié de Grand-Quevilly où l'annonce de la fermeture à la suite du CSAD a déclenché une vive contestation et pour cause : seulement 9 élèves de moins à la rentrée avec des inscriptions qui dépassent déjà les prévisions pour la rentrée et la présence d'un foyer d'accueil d'urgence qui fait chaque année augmenter les effectifs en cours d'année. Dans cette école, la rentrée se fera à 26 dans certaines classes et même à 28 dans d'autres au sein de doubles niveaux généralisés. Alors que l'inclusion systématique des élèves en situation de handicap sans AESH à temps complet met déjà les équipes sous tension, cette nouvelle fermeture vient parachever le projet de destruction de l'école publique. Depuis jeudi 26 juin, les parents et l'équipe enseignante se mobilisent pour préserver leur école : ils ont obtenu plus de 600 signatures sur leur pétition et organisent chaque jour des mobilisations école-morte avec le soutien de Madame Alma Dufour, députée de la circonscription, et de la mairie qui a récemment investi plus d'un million d'euros dans les locaux. Tous refusent la politique d'austérité menée dans le premier degré et qui fragilise de plus en plus les écoles à chaque instance de carte scolaire.

Cette politique d'austérité ne touche d'ailleurs pas uniquement le premier degré, au collège Louise Michel, à Saint Etienne du Rouvray les personnels étaient en grève lundi 23 et mardi 24 juin et se sont rassemblés devant la préfecture lors du cden du 24 pour dénoncer le manque de moyens alloués à leur établissement et la réduction de 50% du volume horaire pour la section UPE2A donc ils revendiquent le maintien ainsi que 5 h supplémentaires en français. C'est aussi le cas au collège Texcier, de Grand Quevilly où les personnels étaient en grève le 23 juin et où les parents ont fait une opération collège mort le 30 juin pour exiger l'ouverture d'une 4^{ème} classe de 6^{ème} alors que les élèves seraient entassés à 29 et 30 sur trois classes mais que des inscriptions sur dérogations dans les sections arts plastiques et handball sont refusées. La FNEC soutient les revendications de ces collèges et demande que les revendications des enseignants soient satisfaites. **Ainsi, avec la FNEC FP FO, les personnels et les familles exigent « de l'argent pour l'Ecole, pas pour la guerre ! » ; la création des postes à hauteur des besoins partout : remplaçants, infirmiers, PsyEN, médecins scolaires, chefs d'établissement, CPE, administratifs, AESH ... ; l'annulation de toutes les fermetures de classe et le maintien de toutes les ouvertures nécessaires !**

Parallèlement, face au nombre insuffisant de places aux concours dans toutes les académies, soit 445 pour la Normandie, **la FNEC FP FO réitère sa revendication de recrutement de l'intégralité de la liste complémentaire.** Cette année, seuls 21 candidats aux CRPE sont inscrits sur les listes complémentaires alors que près d'une cinquantaine ont été recrutés cette année. En voulant limiter drastiquement le recours aux listes complémentaires recrutés en tant que fonctionnaires d'Etat, le gouvernement Bayrou-Borne confirme une fois de plus sa volonté de s'en prendre à l'École publique dans le cadre de l'austérité budgétaire.

Par ailleurs, ce CDEN d'ajustement de la carte scolaire se déroule dans un contexte de déploiement des PAS à la rentrée scolaire 2025. En Seine Maritime, ce sont donc 6 PAS qui verront le jour dès septembre, 6 postes pris sur les dotations départementales pour organiser le démantèlement des ESMS dans le cadre de l'Acte 2 de l'école inclusive. Cette politique d'inclusion systématique prévoit l'inclusion des élèves en situation de handicap à tout prix, en dépit de leur droit à bénéficier d'un enseignement spécialisé et adapté. Sous couvert de bienveillance, la mise en place des PAS n'a pas d'autre objectif que de gérer la pénurie de moyens, en les mutualisant toujours plus, au détriment de la prise en charge réelle des élèves et leur accès au soin.

C'est dans cette optique que les écoles Paul Bert du Havre ont été fusionnées, contre l'avis des parents et des personnels en conseil d'école, pour accueillir un projet expérimental d'intégration complète d'un IME/IMP de 75 élèves dans les murs de l'école. Pour les personnels de Paul Bert, déjà confrontés à la difficulté scolaire et à la réalité de l'inclusion, ce projet présenté durant une dizaine d'heures ne leur semble pas tenable : il dégradera leurs conditions de travail, les conditions d'apprentissage de leurs élèves et n'améliorera pas les fonctionnements actuels des ESMS dont le principal problème est le manque de places pour accueillir les élèves notifiés.

Ce projet expérimental, qui a vocation à s'étendre dans 100 écoles, d'ici la fin du quinquennat Macron, puis de se généraliser avec la disparition de tous les ESMS, s'inscrit dans la politique d'inclusion systématique et forcée qui vise à inclure tous les élèves en situation de handicap dans les murs des écoles ordinaires. Il ne doit pas voir le jour ! La FNEC FP FO **revendique l'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive, l'abandon des PIAL et des PAS, la création de toutes les places et postes nécessaires dans les ESMS, un statut de fonctionnaire, un vrai salaire et temps plein pour 24h pour les AESH !**